

**Avis de consultation sur le projet de Règlement 1147-20 modifiant le Règlement 920-12 relatif aux usages conditionnels de la Ville de New Richmond (Zone Ra/A.1 – 264, boulevard Perron Ouest)**

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet Règlement 1147-20 modifiant le Règlement 920-12 relatif aux usages conditionnels de la Ville de New Richmond (Zone Ra/A.1 – 264, boulevard Perron Ouest)

**AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :**

Lors de la séance ordinaire tenue le 5 octobre 2020 par voie de visioconférence, le Conseil municipal a adopté le premier projet du Règlement numéro 1147-20 cité ci-haut.

Suite à l'adoption de ce projet de règlement, une consultation publique débutera en date de ce jour par avis publié sur le site Internet de la Ville. Toute personne intéressée à émettre un avis sur le sujet ou obtenir des informations supplémentaires doit faire parvenir ses commentaires par écrit par courrier au 99, place Suzanne-Guité, New Richmond, Québec (GOC 2B0) ou par courriel à l'adresse suivante : [greffe@villeneuve-richmond.com](mailto:greffe@villeneuve-richmond.com), **et ce, au plus tard le 21 octobre 2020**. Pour de plus amples informations, vous pouvez également communiquer avec M. Jean-Sébastien Bourque au 418 392-7000, poste 9-229.

Un rapport de ces commentaires sera soumis au Conseil municipal qui par la suite statuera sur les suites à être tenues concernant ce projet de règlement lors d'une séance ultérieure.

Objet du règlement : Le Règlement 1147-20 vise à ajouter un usage domestique de type activités artisanales, comprenant des critères spécifiques à respecter, dans le secteur du 264, boulevard Perron Ouest.

Donné à New Richmond,  
Ce 6<sup>e</sup> jour d'octobre 2020

Céline LeBlanc  
Greffière